

# **Appel à projet parcours lumière de Montrésor**

Saison 2024 et suivantes...

**Réponse attendue au 1<sup>er</sup> janvier 2024**

# CAHIER DES CHARGES

**La commune de Montrésor avec le soutien technique de l'association Montrésor se Raconte, lance un appel à projet pour la reprise en 2024, du parcours lumière des Balcons de l'Indrois. Le but est d'encourager l'émergence d'un projet touristique innovant en remplacement du parcours lumière des Nuits Solaires mis en place en 2006 et qui prendra fin en 2023.**

## **LES PROJETS DOIVENT RESPECTER LES CONDITIONS SUIVANTES :**

- L'événement doit rester quotidien, gratuit et tout public en tenant compte de la clientèle non francophone.
- Le parcours lumière sur les Balcons de l'Indrois doit s'allumer tous les soirs en juillet-août.
- L'événement peut se prolonger dans le village et intégrer d'autres formes artistiques d'animations quotidiennes ou ponctuelles (élaborer un programme).
- Des animations payantes peuvent être envisagées ponctuellement en complément du parcours lumière.

### **♣ CONDITIONS TECHNIQUES :**

- Reprise des installations techniques existantes : réseau électrique et sonorisation enterrés, projecteurs encastrés de sol et amphibies, boîtes vertes avec projecteurs sur la rive, vidéo projecteur et matériel de sonorisation.  
**IMPORTANT : ces installations appartiennent aux collectivités, qui les ont financées en 2011.**
- Le montage et le démontage des installations doivent être fait par des techniciens professionnels agréés.
- Le parcours actuel est très économe en énergie, les installations devront restées dans une logique de sobriété énergétique.
- Le parcours actuel d'environ 700 m **est situé en zone inondable.**
- La maintenance des installations pérennes et du local technique doit être assurée tout au long de l'année en fonction de l'humidité, des crues, des canicules...
- La structure devra être autonome pour effectuer ses installations. Pas de mise à disposition de personnel communal.
- L'association Montrésor se Raconte, porteuse des Nuits Solaires, invitera le nouveau porteur de projet à prendre connaissance des installations au montage en juin et au démontage en septembre 2023.

### **♣ CONDITIONS ARTISTIQUES :**

- Présenter le nom et le graphisme du projet.
- Continuer la projection d'un mapping sur le château.
- Le porteur du projet est libre de s'associer à d'autres structures pour la mise en oeuvre de l'animation.
- Installations temporaires : sur la partie communale ou sur la partie conventionnée avec le GAF du château de Montrésor, le porteur de projet devra au préalable solliciter les autorisations.
- Installations temporaires : elles ne doivent pas entraver la libre circulation du public sur la balade et sur l'Indrois durant la journée
- Tenir compte des nuisances potentielles aux riverains et les limiter, en particulier la sonorisation..

### **♣ CONDITIONS ADMINISTRATIVES :**

- La communication mise en place devra être multi supports et couvrir le Val de Loire
- Convention sur 3 ans avec la commune.

**A NOTER : Possibilité de continuer de travailler avec les prestataires actuels pour le mapping (Franz Dostal) et les techniciens (Marine Pourquoié, intermittente et Christophe Lezla, auto-entrepreneur)**

## **BÉNÉFICIAIRES**

Acteurs privés des secteurs marchands ou non-marchands, de préférence implantés sur le territoire de la CCLST ou, le cas échéant en Région Centre Val de Loire.

## **CALENDRIER**

Cet appel à projet est ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## **THÉMATIQUES**

Le porteur du projet est libre de son thème. Il pourra proposer un thème fédérateur ou en changer annuellement.

## SÉLECTION DES DOSSIERS

- La Communauté de Communes Loches Sud Touraine sera associée au choix du porteur de projet.  
L'association Montrésor se Raconte sera consultée pour un avis technique.  
La commune de Montrésor sera seule décisionnaire du choix final.
- La commune de Montrésor se réserve toutefois le droit de soutenir un ou des projets ne respectant pas directement les conditions présentées, en fonction de leur intérêt pour le village et le territoire.

## FINANCEMENT

- La commune soutient l'évènement à hauteur de 3000 € par an et prend en charge le coût de l'électricité.
- La CCLST soutient l'évènement également. (Pour information, les années précédentes à hauteur de 9000 €)
- Toute installation ou animation supplémentaire ainsi que les modifications et les réparations de matériel sont financées par la structure porteuse du projet qui doit trouver des ressources propres.
- La commune retiendra une seule structure porteuse.  
Cette structure pourra, si elle le souhaite, travailler avec d'autres partenaires, qui resteront à sa charge.

## CONSTITUTION DU DOSSIER

- ❖ Le présent appel à projet dûment complété.
- ❖ Étude détaillée présentant le projet, les installations, les animations.
- ❖ Plan d'implantation des équipements, photographies ou photomontage... permettant d'apprécier l'intégration du projet à son environnement.
- ❖ Votre plan de communication détaillé et chiffré, accompagné d'une ébauche de charte graphique
- ❖ Tableau estimatif du chiffrage global du projet accompagné si possible des devis correspondants et de la liste des partenaires.  
En l'absence de devis au 1<sup>er</sup> janvier, ils pourront être fournis ultérieurement mais avant le 1<sup>er</sup> avril 2024.
- ❖ POUR LES ASSOCIATIONS : compte administratif N-1, numéro d'enregistrement en Préfecture, statuts, 3 derniers comptes rendus d'assemblée générale, code SIRET.
- ❖ POUR LES ENTREPRISES : bilans et comptes de résultat des trois derniers exercices et les budgets prévisionnels d'exploitation des deux prochains exercices. Extrait d'immatriculation au registre du commerce (extrait K bis), codes SIRET SIREN...
- ❖ Tout document jugé utile pour l'appréciation de l'évènement / de la programmation.

## RENSEIGNEMENTS

- Mairie de Montrésor : mairie-montresor@wanadoo.fr
- Montrésor se Raconte : nuitsolaire@orange.fr

*Si vous souhaitez une visite du site et les installations avant d'élaborer votre projet, contactez l'association Montrésor se Raconte : Catherine Pivet, présidente : 06 08 05 39 64 ou nuitsolaire@orange.fr*



### **VOS RÉFÉRENCES :**

- Animations que vous avez déjà portées avec leur budget et fréquentation

.....

.....

.....

.....

.....

### **VOS MOYENS HUMAINS :**

- Nombre de bénévoles .....

- Nombre de salariés .....

- Structures partenaires et personnes ressources avec descriptif de leurs expertises

.....

.....

.....

### **VOS RESSOURCES FINANCIERES**

**Le budget prévisionnel de l'animation proposée avec les devis correspondants est à joindre au dossier**

Avez vous besoin d'un financement initial pour mettre en place votre projet ?

.....

.....

#### **Votre capacité d'autofinancement :**

D'où proviennent les ressources propres à votre activité hors subventions ?

.....

.....

.....

Quels sont vos financeurs ? (hors mairie de Montrésor et CCLST)

.....

.....

.....

### **DECLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e) .....

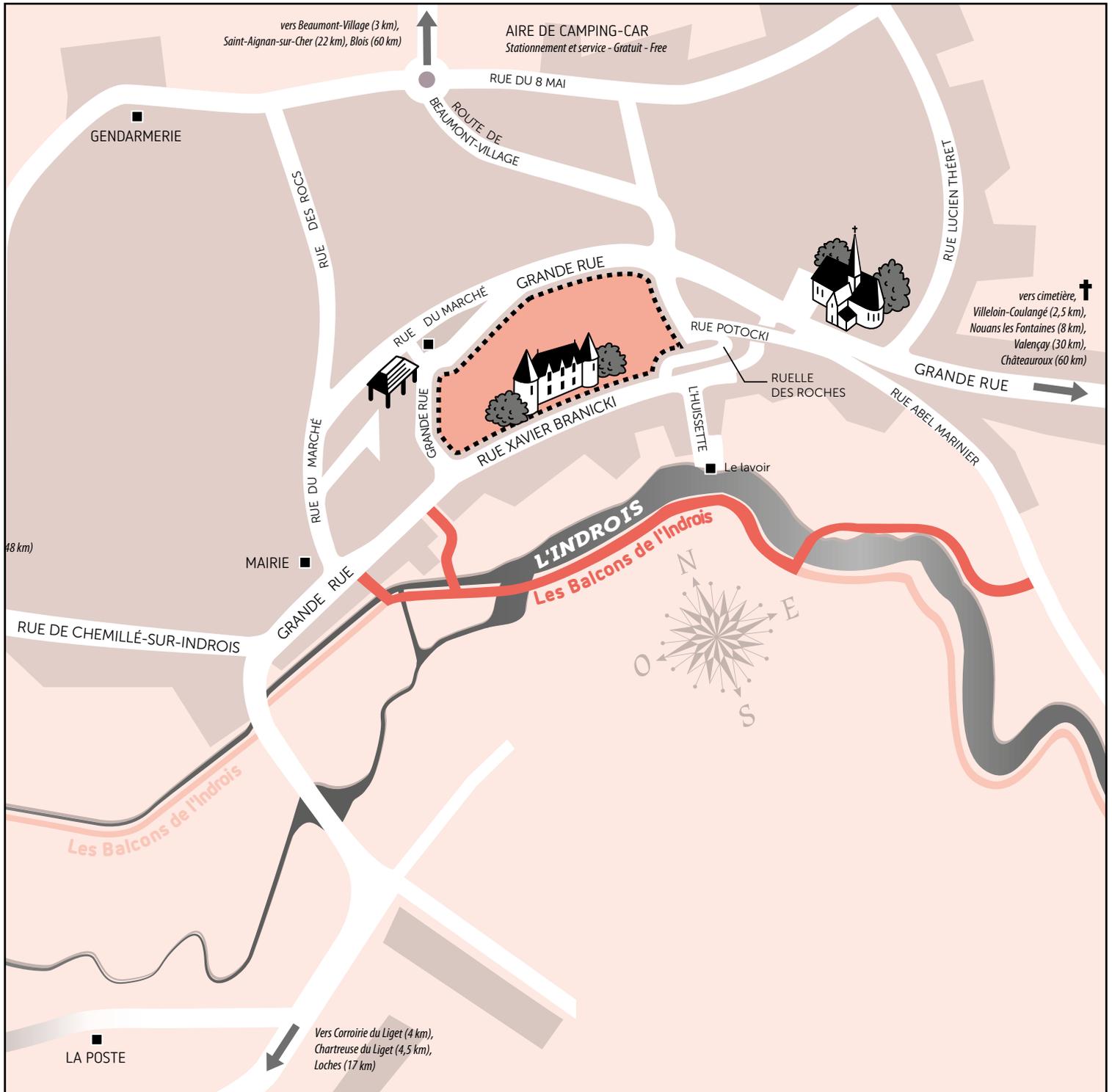
représentant(e) légal(e) de la structure déposant la présente demande de subvention :

- certifie avoir pris connaissance du cahier des charges présenté par la mairie de Montrésor et l'association Montrésor se Raconte,
- certifie que la structure est en règle au regard de l'ensemble de la législation comptable, fiscale et sociale du point de vue de ses déclarations, cotisations et paiements correspondants,
- certifie exactes les informations indiquées dans le présent dossier.

Fait à : ..... le .....

Signature du représentant légal (nom et signature) :

# PLAN DU SITE



La zone en rouge représente le parcours de base possédant des installations pérennes de mise en lumière.  
Il peut être proposé des extensions du parcours lumière ou d'autres animations dans le village...